

# Le vent se lèvera

PAR L'ATELIER ÉNERGIE DE FRAPNA DRÔME NATURE ENVIRONNEMENT

## Avis très réservé

Les services publics ont saisi Frapna Drôme Nature Environnement en juillet 2017, afin que l'association donne un avis sur un projet de parc éolien de Comblézine sur le Vercors.

Des adhérents de l'association ont parcouru le seul document disponible : « l'étude préalable des enjeux relatifs à la demande de cadrage préalable ».

L'association connaît bien les 480 ha concernés par le projet : ils font partie d'un massif forestier patrimonial, et disposent d'une richesse exceptionnelle en matière de flore et de faune... Frapna Drôme Nature Environnement est très favorable aux énergies renouvelables, alternatives aux énergies fossiles et au nucléaire, et donc soutient le développement des énergies éoliennes et photovoltaïques au plus près des besoins.

Mais l'association s'oppose au développement de l'éolien dans des zones à fortes valeurs paysagères et/ou écologiques.

De plus, pour répondre aux enjeux écologiques, Frapna Drôme Nature Environnement propose de responsabiliser, faire participer et agir les citoyens. L'acceptation sociale des choix à faire pour répondre aux enjeux énergétiques, passe obligatoirement par la mise à disposition la plus complète des informations et l'implication de la population. Les projets éoliens, qui font face à une hyper-sensibilité du public, doivent donc être exemplaires dans cette démarche.

Du fait du site choisi et de l'absence d'informations sur le projet, l'association a un avis très réservé sur ce dossier et participera à animer le débat avec les citoyens.

## Les faits

La société RES veut développer un projet de Parc éolien nommé Comblézine. Pour cela, elle s'est livrée à une pré-étude sur une aire de 480 ha située dans le département de la Drôme, dans le Parc Naturel Régional du Vercors sur les massifs forestiers des communes de Léoncel et Omblèze. Deux ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) sont concernées : l'Aigle royal, le Grand-duc d'Europe, le Faucon pèlerin, le Circaète Jean-le-Blanc, et la Chouette de Tengmalm sont présents sur ce site. Les Chiroptères sont très représentés à proximité avec de multiples espèces forestières et cavernicoles (Minioptère de Shreibers, Noctule de Leisler, Pipistrelle de Nathusius, Sérotine de Nilsson, Murin de Bechstein, Grand Murin) Les destructions d'habitats et dérangements pourraient impacter aussi des espèces de mammifères : Loup, Lynx, Cerf, Chamois, Bouquetin...

Certaines informations circulent, issues de réunions fermées : il semble que le site pourrait accueillir un maximum de 14 éoliennes de 150 m de hauteur... Nous ne connaissons pas encore la puissance visée, les dispositifs nécessaires de raccordement au réseau (lignes), les bâtiments et les voies nécessaires à sa construction et à son fonctionnement. Des lieux urbanisés, au plus près des besoins en énergie, auraient été étudiés, mais les contraintes réglementaires et l'acceptation de l'éolien par la population auraient alors rendu l'implantation du parc difficile, voire impossible. Les espaces naturels sont toujours les variables d'ajustement dans les planifications

L'objectif vertueux de ce projet reste à démontrer : le bénéfice de l'opération semble inexistant au regard de son impact sur le milieu et sur la biodiversité. Il est urgent de mener une réflexion cohérente et transversale sur l'aménagement du territoire de la Drôme dans sa globalité.

## Vers une réflexion cohérente et transversale

Frapna Drôme Nature Environnement a assisté à différentes réunions visant à construire des schémas territoriaux cohérents : Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), SRADDET (voir ci-après)

Les diagnostics s'appuient toujours sur les conclusions du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et la caractérisation des urgences, avec un zoom sur le local. Le lecteur intéressé pourra relire le dossier paru dans le numéro précédent des *épines*,\* intitulé « que faisons-nous ici sur la question climatique ? »

Une remarque relevée dans le diagnostic local du PCAET de l'agglomération de Valence-Romans résume bien la situation sur ce territoire et sur nos départements : *Dans son discours politique et ses documents de planification, VALENCE ROMANS AGGLO n'a pas encore cherché à formaliser une transition de son économie vers des activités respectueuses de l'environnement. Les projets se font au cas par cas, au gré des opportunités, des rencontres avec des porteurs potentiels de projets et de l'action des SEM (sociétés d'économie mixte). Les projets comme le solaire, l'hydrogène ou l'éolien intéressent dès lors qu'ils sont perçus comme des relais de croissance.*

\* Lire *épines drômoises* N° 189 été 2017, pages 5 à 9.

Dans tous ces projets, les décideurs devraient partir des urgences climatiques et énergétiques pour orienter l'organisation du territoire. L'économie devrait être un moyen mobilisé. C'est l'inverse qui se produit : les projets se développent souvent sans cohérence avec les priorités, dans une recherche de rentabilité à court terme, en s'appuyant sur des niches de subvention dont les promoteurs exploitent toutes les ressources. Serons-nous assez influents pour que les grands plans ne servent pas seulement d'enrobage ? Ne laissons pas faire !



## LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : PLUS RAPIDE ET MOINS CHER

### AUX ÉTATS-UNIS :

Il y aurait 150 millions de réfrigérateurs et de congélateurs aux États-Unis ; le remplacement de ces appareils par des modèles économes coûterait 75 milliards d'euros et permettrait d'économiser l'équivalent en puissance de 30 réacteurs nucléaires. La construction de 30 réacteurs nucléaires coûterait plus de 100 milliards d'euros, auquel il faut rajouter le coût de la pollution, du démantèlement, du traitement des déchets.<sup>1</sup>

### DANS LA DRÔME

Plus localement, quand disposera-t-on du bilan financier du fonctionnement du réseau de chaleur du Tricastin, alimentant des serres et des logements ? Ce réseau utilisait précédemment l'eau chaude issue de l'usine d'enrichissement d'uranium G. Besse, et est alimentée maintenant par une méga chaufferie à cogénération biomasse. Comme la centrale biomasse de Gardanne, cette centrale entraîne une surexploitation de la forêt et de trop nombreuses coupes rases.<sup>2</sup>

De même, quel est le coût pour les citoyens du projet de recherche en géothermie profonde sur la ville de Valence ? La collectivité et les citoyens auraient dû pouvoir faire un choix entre plusieurs scénarii chiffrés : d'autres scénarii auraient pu proposer d'utiliser des compétences locales avec des capitaux citoyens pour développer des équipements solaires et rendre efficace l'isolation de tous les bâtiments. Espérons que le projet industriel proposé qui contribue à enrichir une société internationale, à défaut de trouver un gisement géothermique incertain, n'entraîne pas d'impact grave sur la réserve d'eau patrimoniale de la molasse miocène.<sup>3</sup>

## Et voilà le SRADDET !

À la fin du mois d'août, le Conseil Régional a donc organisé une séance de concertation pour l'Ardèche et la Drôme pour l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). C'est un supra-schéma qui va rendre cohérent tous les autres plans et schémas pour permettre en priorité de répondre à l'urgence climatique. Les adhérents de Frapna Drôme Nature Environnement se réjouissent de cette intention : dans leurs travaux, ils soulignent souvent le saucissonnage des différents problèmes par les administrations (voir plus haut). Si la priorité est désormais écologique et pour tous les dossiers : bravo et allons-y !

Les adhérents demandent donc que cette nouvelle organisation permette d'évaluer les schémas existants et de les renforcer (le lecteur les connaît, nous ne listerons pas tous ces acronymes encore une fois)...

Surtout, les adhérents veulent que les urgences écologiques à traiter restent au centre du jeu. Trois questions essentielles doivent être posées :

1. En quoi le SRADDET permettra-t-il d'atteindre les objectifs des « Accords de Paris » sur le changement climatique ?
2. Comment le SRADDET contribuera-t-il à freiner la disparition des espèces sur notre territoire et favorisera le maintien de la biodiversité ?
3. Les orientations qu'il portera en matière d'aménagement des territoires, d'infrastructures et d'intermodalité permettront-elles un meilleur équilibre entre les territoires urbains et les territoires ruraux, une redynamisation des centres des villes moyennes et des bourgs, un rééquilibrage de l'utilisation des modes de transports vers les transports en commun ou à la demande, et vers les modes de déplacements doux ?

Sur la méthode, l'association rappelle : si le SRADDET est une mobilisation des forces du territoire, il faut développer l'animation et la communication autour de ce schéma pour que tous puissent participer !

Lisez la contribution intégrale de l'association sur le site Internet ([frapna-drome.org](http://frapna-drome.org)).

## DÉPASSER LA BARRIÈRE DE LA LANGUE

Les *épinés drômoises* présentent des excuses aux lecteurs. Cet article les emmène au pays hostile des acronymes étanches. Face aux urgences écologiques, le seul espoir est pourtant de continuer à alimenter l'organisation collective pour construire une réponse adaptée. Nous devons être plus nombreux à agir et à participer. C'est aussi la recette du bonheur car on s'ennuie chacun derrière son mur : rejoignez l'atelier territoire de de Frapna Drôme Nature Environnement et démystifiez la réglementation ! (Contact : [frapna-drome@frapna.org](mailto:frapna-drome@frapna.org))

1 - Lire Philippe Lebreton, « *le futur a-t-il un avenir ?* », page 95, éditions Sang de la Terre.

2 - Lire à ce sujet *épinés drômoises* 171, hiver 2013, page 14.

3 - Lire à ce sujet *épinés drômoises* 180, printemps 2015, page 5.